

## Un territoire à apprivoiser

Jacques St-Pierre

Volume 3, Number 3, Fall 1987

La mosaïque régionale de Québec : Beauce, Charlevoix, Côte-du-Sud, Lotbinière, Portneuf

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6758ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

St-Pierre, J. (1987). Un territoire à apprivoiser. *Cap-aux-Diamants*, 3(3), 31–32.



*Manoir de la famille Aubert de Gaspé, à Saint-Jean-Port-Joli, vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. (Archives nationales du Québec).*

## UN TERRITOIRE À APPRIVOISER

par Jacques St-Pierre\*

**S**ous la plume des intendants, l'expression «coste du sud» désignait une réalité strictement physique: la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Elle s'appliquait aux trois gouvernements de la colonie. À l'intérieur de ces frontières administratives, il est cependant possible d'isoler des régions «naturelles» aux contours plus ou moins précis.

Dans son étude de *L'Est du Canada français*, le géographe Raoul Blanchard englobe sous le terme «rebord sud de l'estuaire» tout le territoire compris entre Lévis et la rivière Matane. Mais cette région regroupe en fait deux entités distinctes: le Bas-du-Fleuve, peuplé surtout après 1760, et la Côte-du-Sud, qui regroupait plus du tiers de la population rurale du gouvernement de Québec au moment de la Conquête.

Comme beaucoup d'autres sous-régions de la vaste région de Québec, la Côte-du-Sud a perdu une partie de son identité propre à la suite de l'avènement des moyens de communication modernes. Mais on n'a qu'à se reporter aux écrits de Philippe Aubert de Gaspé ou de Joseph-Charles Taché pour constater que la région possédait encore son caractère distinctif au XIX<sup>ème</sup> siècle.

### **La genèse du paysage**

Au point de vue géologique, la Côte-du-Sud appartient à la zone des Appalaches, qui comprend une série de formations rocheuses vieilles d'envi-

\* *Historien*





«Carte du cours du fleuve de St-Laurent depuis son embouchure jusqu'au dessus de Québec [...]» 1757. (Collection privée).

ron 500 millions d'années. C'est une assise plutôt stable, cependant, la région est secouée périodiquement par des tremblements de terre de forte amplitude dont l'épicentre se trouve dans Charlevoix.

Le relief délimite deux régions: une pénélaine, qui couvre la majeure partie du territoire, et une étroite bande de terres basses formées par la mer Champlain. Le plateau appalachien se détache très nettement de la plaine littorale. L'escarpement atteint parfois plusieurs centaines de pieds, offrant des panoramas uniques, comme celui que l'on peut observer depuis le belvédère du lac Trois-Saumons.

Il y a environ 12 000 ans, toute la région était recouverte par une épaisse couche de glace. Un réchauffement du climat s'amorça alors, entraînant une hausse très importante du niveau des océans. Avec le recul du glacier, un bras de l'Atlantique a envahi les basses terres, formant une véritable mer intérieure connue sous le nom de mer Champlain. Toute la zone située à une altitude inférieure à 500 pieds a été soumise au processus de sédimentation marine. Au début, à la faveur d'une nappe d'eau tranquille, de fines argiles calcaires se sont déposées sur le fond. À chaque étape du refoulement subséquent des eaux jusqu'au niveau de 200 pieds, une étroite terrasse de sédiments grossiers (sable et gravier) s'est formée à l'emplacement du rivage. Ces terrasses correspondent à la zone des érablières, qui sont très nombreuses dans la région. Avant le retrait du fleuve dans son lit actuel, les fines argiles homogènes reposant au fond de la plaine ont été recouvertes par une couche plus ou moins interstratifiée de sable transporté par des eaux moins profondes et donc plus agitées. On retrouve aujourd'hui ces argiles, que les cultivateurs de la région ont surnommées «terres à blé», à des altitudes de 50 à 150 pieds au-dessus du niveau de la mer. Depuis le retrait du fleuve dans son lit actuel, des sédiments à forte teneur en

limon sont constamment amenés par les marées dans les anses du fleuve. On rencontre ces sédiments littoraux, surnommés «terres à avoine», à des altitudes inférieures à 50 pieds.

Le paysage du plateau appalachien porte lui aussi l'empreinte de la glaciation. Le glacier a surcreusé certains vallons et arrondi les collines, contribuant ainsi à aplanir encore davantage une structure déjà fortement minée par l'érosion. En se retirant, le glacier a laissé derrière lui des dépôts qui ont constitué un terrain propice à la croissance de la végétation forestière. Celle-ci est devenue l'habitat de nombreuses espèces animales: lièvre, castor, orignal, entre autres. De nos jours, la région apparaît comme une zone de transition entre la forêt de conifères, au nord-est, et celle de feuillues, au sud-ouest.

### L'occupation du territoire

Aux deux régions délimitées par le relief correspondent deux phases d'occupation du territoire caractérisées par des modes de vie particuliers. La zone des basses terres coïncide à peu près avec l'aire occupée par les seigneuries concédées avant la Conquête de 1760. Les colons se sont d'abord fixés sur les terres les plus fertiles, qui étaient en même temps les plus faciles à défricher. Ils y ont cultivé du blé, de l'avoine, des pois, du tabac, du lin, tout en tirant profit de la faune du littoral, notamment la grande oie blanche, qui revenait à chaque année sur les battures de Montmagny, et le marsouin (ou béluga) qui fréquentait les parages de Rivière-Ouelle. L'agriculture visait d'abord à satisfaire les besoins domestiques mais, dans le deuxième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, la région produisait des surplus de blé qui étaient vraisemblablement exportés vers Louisbourg et les Antilles. Ces exportations deviendront beaucoup plus importantes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'ouverture du marché britannique aux produits canadiens.

La zone des hautes terres appalachiennes ne sera colonisée que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est la pression démographique qui forcera les fils de cultivateurs à venir s'installer sur les sols pauvres de cette partie de la région. L'agriculture s'y développera en marge de l'exploitation forestière, seule véritable ressource du territoire. On exploitera d'abord le pin, puis l'épinette pour l'industrie du sciage, et enfin le bois de pulpe.

La Côte-du-Sud est encore mal connue, même si elle est une des plus anciennes régions de la province. Noyée dans la vaste zone administrative de Québec, partagée, à des fins de promotion touristique, entre le Pays de l'érable et le Bas Saint-Laurent, elle paraît elle-même en quête de son identité. De là l'urgence de la réactualiser dans la mémoire collective. ♦